

Responsabilités :

L'**ONUCI** et le **PNUD** sélectionneront les microprojets en collaboration avec le **PNRRC**, les Commandants de zone (FAFN) et les chefs des groupements de milices, le Programme du Service Civique National, (**PSCN**), le Centre de Commandement Intégré, (**CCI**), le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires, (**OCHA**), et les Forces Impartiales.



1000 microprojets

pour la réinsertion socio-économique des ex-combattants et des jeunes à risque en Côte d'Ivoire

DDR/SSR Division, ancien Hôtel Sebroko - Bureau 338
Tél.: 20 23 54 67/66 ou 20 23 35 53
Fax : 20 23 33 64

Unité Post Crise-PNUD
Rue J47 – II-Plateaux
Tél.: 22 52 66 20/23 - Fax : 22 52 66 27

Publié par la Division de l'Information Publique - www.onuci.org



L'Opération des Nations Unies en Côte

d'Ivoire, ONUCI, dans le cadre de son appui au processus de réinsertion des ex-combattants démobilisés et des jeunes à risque, lance en partenariat avec le PNUD 1000 microprojets couvrant notamment les domaines d'activité ci-après:

- Formation Technique
- Agriculture,
- Maraîchage,
- Elevage,
- Pêche,
- Exploitation forestière,
- Bâtiment,
- Transport,
- Mécanique,
- Travaux publics,
- Restauration,
- Tourisme,
- Micro-crédits.



Ces microprojets ont entre autres objectifs, de :

- **Créer** les conditions d'une réinsertion socio-économique durable pour les ex-combattants et les jeunes à risque.
- **Contribuer** à la lutte contre la délinquance juvénile par la création d'opportunités de réinsertion socio-économique.
- **Renforcer** la paix sociale et la sécurité au sein des communautés accueillant les ex-combattants et les jeunes à risque.
- **Contribuer** au renforcement des capacités des communautés et encourager la cohésion sociale.

Ces microprojets s'adressent principalement aux :

- Ex-combattants démobilisés munis d'une carte de démobilisation fournie par le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire, (P.N.R.R.C).
- Miliciens enregistrés par l'ex-PNDDR
- Jeunes à risque (à identifier conjointement par le Centre de Commandement Intégré, (CCI), et les forces impartiales).

- Les femmes et les enfants associés au conflit pourront également bénéficier des projets de réinsertion. Les projets auront, en outre, une approche communautaire.

Zones de couverture :

Les projets seront initiés dans les zones Centre, Nord, Ouest (CNO) pour les ex-combattants, dans l'Ouest pour les milices et dans le Sud-ouest pour les jeunes à risque.

Financement :

Les microprojets seront financés dans la fourchette allant de **300.000 FCFA à 2.500.000 FCFA** pour une durée maximum de 6 mois. Ces microprojets pourront être des activités individuelles ou collectives prenant en compte la formation, les activités génératrices de revenus, les travaux de réhabilitation, etc.

